

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 007 / 2020

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : BAT1919

**OBJET : Avenant n°1 en plus et moins-value
Marché de travaux du CCAS - Lot n°14 de désamiantage**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 17 avril 2014 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n° 117/2017 du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT le marché de travaux du CCAS, lot n°14 de désamiantage, conclu avec l'entreprise VALGO, pour un montant initial de 83 145 € HT.

CONSIDERANT la nécessité de régulariser des travaux supplémentaires liés à des suggestions techniques imprévues concernant le désamiantage de certaines zones qui n'avaient pas été diagnostiquées pendant les études, et de supprimer des travaux prévus au DPGF mais qui en réalité s'avèrent être une zone sans amiante.

Il en résulte une plus-value de 5 902 € HT et une moins-value de 1 320 € HT.

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer un avenant en plus-value avec l'entreprise VALGO – 85 rue du Ruisseau – 38 070 Saint Quentin Fallavier, titulaire du marché.

Avec une plus-value de 5 902 € HT et une moins-value de 1 320 € HT, cela porte le montant du marché de 83 145 € HT à 87 727 € HT, soit une augmentation de 5,51 %.

Cette dépense est inscrite au budget 2020

ARTICLE 2 :

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 10 mars 2020
- publication le 10 mars 2020
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 05 mars 2020

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte:	DEC_2020_007
Date de la décision:	2020-03-05 00:00:00+01
Objet:	Avenant n°1 en plus et moins-value - Marché de travaux du CCAS - Lot n°14 de désamiantage
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1.3 - Actes modificatifs (avenants) aux marchés publics
Identifiant unique:	038-213803174-20200305-DEC_2020_007-CC
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 038-213803174-20200305-DEC_2020_007-CC-1-1_0.xml	text/xml	960
nom de original: DEC_2020_007marchés.pdf	application/pdf	112982
nom de métier: 99_DC-038-213803174-20200305-DEC_2020_007-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	112982

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 mars 2020 à 10h57min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 mars 2020 à 10h57min44s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 mars 2020 à 10h57min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 mars 2020 à 10h57min53s	Reçu par le MI le 2020-03-10